

Image not found or type unknown



Congés payés et méthode de calcul non appliqué

Par **catmal**, le **15/09/2016** à **20:00**

Bonsoir! Dans le calcul des congés payés, doit on retirer le 13 ème mois en sachant qu'il est acquis chaque année au même mois, et étendu à tout le personnel de l'entreprise?? Mon employeur ne paie pas les congés payés selon les méthodes de calcul prévu à cet effet! J'ai maintien du salaire +11.83 brut par journée de congés pris! La règle du 10ème n'est pas appliquée alors que nous avons des éléments variables chaque mois...et de montant différent chaque mois... Donc je perds de l'argent... Que faire?? Je vous en remercie d'avancernà bientôtCatherine

Par **morobar**, le **16/09/2016** à **07:52**

Bjr, n!ci pour le calcul de
lk'assiette: http://rfpaye.grouperf.com/article/0173/ms/rfpayems0173_4356585.html La
controverse doit être exposée devant le conseil des prudhommes.

Par **catmal**, le **16/09/2016** à **14:47**

Bonjour! Un grand merci pour votre réponse!! Un bon week -end